

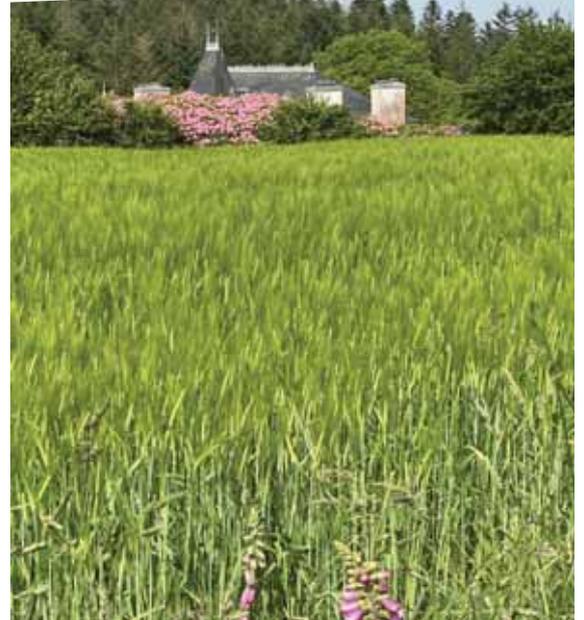


KELEIER AR MERZHER

www.lamartyre.fr

JUILLET 2020

BULLETIN MUNICIPAL N°139



Les conseillers municipaux

p.6



MAM

p.5



Plantation de rhododendrons

p.5



Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19

Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr **Site :** lamartyre.fr

Ouverture : Lundi, mardi, vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30
Mercredi : 13h30-17h30 Jeudi et samedi : 9h00-12h00
Juillet et août fermée le mercredi et le samedi

Maire : **Chantal SOUDON**

Premier adjoint : **Jean-Michel DONVAL**
Travaux (bâtiments - voirie) - Affaires économiques - Urbanisme

Deuxième adjointe : **Jacqueline TOURBOT**
Finances - Budget - Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse - Services à la population

Troisième adjoint : **Mickaël VAILLANT**
Environnement - Agriculture - Vie associative - Animation - Sentiers de randonnée

Quatrième adjoint : **Roland LE TOULLEC**
Affaires sociales - Communication - Bulletin municipal

I Cantine 2 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 10 76
inscriptioncantine@lamartyre.fr

I Bibliothèque 4 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 01
www.biblio-lamartyre.fr

I Regroupement Pédagogique Intercommunal

Ecole La Martyre (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87

Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

I Ecole Saint Joseph 7 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 13 65

I SIPP 5 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 16 52

I Maison des enfants de Kerbrug Kerbrug Tél. : 02 98 25 15 69

I Maison du Plateau Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 95

URGENCES

I Défibrillateur : place de l'église, mur du Point I

I SAMU / Gardes médicales : 15

I Pompiers 18

I Gendarmerie 02 98 85 00 82

I Eau et assainissement : Eau du Ponant 02 29 00 78 78

I EDF (dépannage) 0810 333 029

SOMMAIRE

Memento	
Mot du maire.....	P. 1
Infos mairie.....	P. 2
Rappel actualités.....	P. 3
Consignes de tri.....	P. 4
Le point sur les chantiers	P. 5
Les nouveaux conseillers	P. 6
Les commissions	P. 7
Actualités	P. 8
Du côté des associations :	
• Bibliothèque.....	P. 9
• Tout le sport.....	P. 10
• Le Plateau en folie	P. 11
• Le mot de la paroisse	P. 12
• Ti ar Vro Landerne Daoulas ...	P. 12
• Accueil touristique 2020.....	P. 12
Portfolio	P. 13
Arrêt sur images	

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, je voudrais vous remercier de m'avoir renouvelé votre confiance en ayant élu, dès le premier tour, mon équipe dans son ensemble. Une équipe qui saura traduire dans ses réflexions et actions, à la fois l'expérience des uns, et l'œil neuf des autres, pour l'intérêt général de la commune et de ses habitants.

Dès le lendemain du premier tour, les mesures sanitaires ont, à la mairie comme ailleurs, imposé, au fur et à mesure qu'elles évoluaient, une adaptation permanente à ces protocoles connus souvent au dernier moment. Je remercie ici tout le personnel communal qui a été très réactif et dévoué.

Pour les nouveaux élus, le nouveau mandat a démarré dans un contexte complètement inédit : 2 mois de « latence » pour commencer, puis, et c'est toujours d'actualité, des conditions d'exercice loin d'être optimales, malgré le desserrement des règles. Il n'empêche, les chantiers lancés ou commandés ont progressivement repris et les nouveautés se font jour : j'en veux pour preuve ce Keleier Ar Merzher « Giz Nevez », en format plus resserré pour une première et qui ne demande qu'à évoluer.

Le confinement, pour difficile qu'il ait pu être pour certains, a été efficace mais nous devons rester vigilants. Nous allons vivre un été pas comme les autres, avec beaucoup moins d'animations, de fêtes, et avec cette menace qui rode malgré tout.

Un été pas comme les autres, mais un été quand même, et je le souhaite beau et ensoleillé pour tous.

Chantal SOUDON



Bulletin d'informations municipales édité par la commune de La Martyre
4 Route de Ty-Croas
29800 LA MARTYRE
Tél. : 02 98 25 13 19
mairie@lamartyre.fr

Diffusion : les exemplaires sont distribués au domicile des habitants de La Martyre.

Directrice de publication :
Chantal SOUDON

Rédaction et photographies :
Mairie - associations
Photos de couverture : Roland LE TOULLEC

Mise en page et impression :
Guivarch Imprimerie
Imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement.

Tirage : 380 exemplaires

Consultation du bulletin municipal sur le site de la commune
<http://www.lamartyre.fr>



I JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNE

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation sera délivrée. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours et examens divers.

I ETAT CIVIL DU 1^{ER} SEMESTRE

Naissances :

16.01 : Cassandra DIDIERJEAN, 5 route de Ty-Croas

12.02 : Ambre CUNY, Le Cann

04.03 : Emma TANGUY, 11 route de Ty-Croas

15.06 : Anna QUIOC, 14 rue des Ormes

Décès :

28.01 : Fernand Christophe CROGUENNEC, Lilyvon

I URBANISME

Déclarations préalables déposées en mairie :

- BOUYGUES TELECOM INFRASTRUCTURES, Meudon-la-Forêt (92) : relais de téléphonie mobile L'ERROL Anais, Kervern Izella : rénovation toiture du garage.
- CRENN Jean-Yves, 4 Kerbrug : installation d'une clôture grillagée.
- CORLER Joël, 22 rue des Ormes : régularisation d'un préau ouvert suite à l'achat de la propriété.

Déclaration préalable accordée :

- Claude STEPHAN, 9 route de Ty-Croas : remplacement de la porte de garage

Permis de construire déposés en mairie :

- Jack JONCOUR, Landerneau : rénovation d'une maison avec création d'une extension à Poulbroch
- Alain CORRE, La Haie Izella : extension d'un garage
- Thierry CORRE, Brest : maison d'habitation au 11 Le Keff.

I CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Les demandes sont désormais à saisir en ligne, sur le site ants.gouv.fr

Pour la carte d'identité : après avoir saisi votre demande sur internet, il vous faut prendre rendez-vous dans une des mairies équipées du dispositif spécifique, au plus près (Landerneau, Sizun)

Rappel des contacts de l'état civil de :

LANDERNEAU : 02 56 31 28 21

SIZUN : 02 98 68 80 13

Pour les personnes ne disposant pas d'ordinateur, adressez-vous à vos proches et demandez leur de vous créer un compte sur cette application ANTS. Il conviendra de noter et de conserver précieusement l'identifiant et le mot de passe. Cette précaution facilitera les démarches ultérieures en offrant notamment un gain de temps.

I COLLECTE DES CONTENEURS COUVERCLES JAUNES ET VERTS :

Déchets ordures ménagères : poubelle verte

Déchets recyclables : poubelle jaune

Collecte le mardi après-midi au domicile en alternance. Si le mardi est férié, la collecte est retardée au lundi suivant dès 5h00 du matin.

RAPPEL : les poubelles sont à rentrer dès la vidange des poubelles effectuée.

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), adressez-vous directement au service environnement de la Communauté de communes, **ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine) 49 34 21 98 02 // ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h // 13 h 30 à 17 h .**

Tarifs des bacs verts et jaunes :

Bac roulant vert ou jaune 180 l. : 12e et 240 l. = 15e
 Tarifs des composteurs (*composteurs en bois*) :
 300 l. = 20e // 600 l. = 25e.



Verre et textiles Eco-point : route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau.

Déchets verts UNIQUEMENT : aire intercommunale de Keravel (route de Ty-Croas).

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

Déchetteries de St-Eloi ou Daoulas (Autres déchets)

Pour tout déchet particulier (ex. : pneu...) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Horaire d'hiver (01/11 au 28/02) :

9h/12h//14h/17h30

Horaire d'été (01/03 au 31/10) :

9h/12h // 14h / 19h

I COLLECTE DES RECYCLABLES

Le mardi 14 Juillet étant férié la collecte des recyclables sur l'ensemble du territoire de la commune sera retardée au **lundi 20 juillet à partir de 5 heures**. Les personnes concernées sont invitées à sortir leur bac jaune la veille au soir aux endroits habituels.

I RAPPEL DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL CONCERNANT LES NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

I RAPPEL DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RELATIF À LA DESTRUCTION DU CHARDON DES CHAMPS

Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans les parcelles qu'ils possèdent ou exploitent.

Cette destruction devra être opérée durant le printemps et l'été, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant sa floraison.

Les infractions à l'arrêté préfectoral sont constatées par procès-verbal et poursuivies.

I ESSAIM D'ABEILLES

Vous trouverez sur le site "**l'abeille finistérienne**" la liste des collecteurs des essaims d'abeilles par commune. Vous aurez aussi l'information en appelant la mairie.

I NID DE FRELONS

Depuis 2015, la Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas et les communes en faisant partie se sont engagées dans la lutte contre le développement des frelons asiatiques.

La destruction des nids de frelons asiatiques entre avril et octobre est co-financée par les collectivités territoriales.

Si vous découvrez un nid de frelons, appelez la **mairie**. Celle-ci fera intervenir le référent frelons communal qui contrôlera si les frelons sont de type asiatique ou européen.

Si ce sont des frelons asiatiques, la commune déclenchera une intervention auprès d'un technicien qui détruira le nid.

Celle-ci est gratuite.

I MISE EN SERVICE DE LA 4 G en Août

La mise en service de la nouvelle antenne téléphonique du Coguen qui permettra une meilleure réception de la 4 G pourrait entraîner des interférences avec votre TNT. Si vous constatez des perturbations de la réception de la TNT, vous pouvez les signaler en vous rendant sur le site : **assistance.recevoirlatnt.fr** ou appeler le numéro : **0 970 818 818** au prix d'un appel non surtaxé.

I WIFI PUBLIC



Ça y est, le centre bourg a un accès gratuit au Wifi public.

Pour vous connecter sélectionner le réseau **WiFi4EU**.

I PARTICIPATION À LA MAISON DE LA MUSIQUE DU PAYS DE LANDERNEAU

La commune rappelle qu'elle participe à hauteur de 90 e aux frais de formations à l'école de musique de Landerneau pour les jeunes domiciliés à La Martyre de moins de 18 ans et qui suivent un parcours global.

sipp Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry

MAISON DES ENFANTS :

Le centre de loisirs de Kerbruck est ouvert du 6 Juillet au 31 Juillet et du 17 Août au 31 Août 2020. Fermeture du 3 Août au 14 Août 2020 inclus.

SPORT ÉTÉ : Ouverture du 6 au 31 Juillet 2020.

INSCRIPTION ANNUELLE 2020/2021 :

Inscription à partir du 1^{er} Août sur le site **sipp.bzh**

Accueil périscolaire-Accueil mercredi - Accueil de loisirs - Pirouette - CLAS

Maison des Enfants-Kerbruck-La Martyre
02 98 25 15 69
maisondesenfants@sipp.bzh



I TRIER LES DÉCHETS DEVIENT PLUS SIMPLE !

Depuis le 1^{er} juillet, recycler ses emballages devient plus simple ! La Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas modifie les consignes de tri des déchets pour l'ensemble de ses habitants.

I PLUS SIMPLE LE TRI !

Désormais, tous les emballages et papiers, quels qu'ils soient, se trient et peuvent être jetés dans la poubelle jaune et la colonne enterrée jaune. En plus des produits recyclables habituels (les papiers, cartons, bouteilles et flacons plastiques, boîtes et canettes en métal), tous les emballages en plastique et polystyrène sont désormais à trier : les pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, tubes de dentifrice...

Ainsi que les petits déchets avec aluminium : capsules de café, couvercles et autres capsules, opercules, plaquettes de médicaments vides, poches de compote...

Quatre Français sur cinq ont encore un doute sur ce qu'il faut mettre ou non dans la poubelle de tri. Désormais, plus de doute, il suffit de retenir ces trois règles d'or :

- 1 - C'est un emballage ? Déposez-le dans la poubelle de tri !
- 2 - Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3 - Déposez vos emballages en vrac sans les imbriquer dans le bac jaune ou la colonne enterrée jaune (pas dans des sacs).

Attention ! pour les emballages en verre, pas de changement, ils sont à déposer uniquement dans les colonnes à verre.

I MÉMO TRI ET COURRIER ENVOYÉS FIN JUIN AUX HABITANTS

Pour accompagner les habitants, la Communauté de communes a envoyé fin juin un courrier et un mémo tri aux habitants des 22 communes, pour préciser les nouvelles consignes de tri en vigueur. Pour toute question, notre service environnement est disponible au 02 98 21 34 49 ou par mail à environnement@ccpld.bzh. Des informations sont également publiées sur notre site www.pays-landerneau-daoulas.fr ou sur le site www.consignesdetri.fr.

I UN PROJET COMMUN SUR LE NORD-FINISTÈRE

C'est tout le Nord-Finistère qui passe au niveau

supérieur ! Une campagne de communication commune à l'ensemble des collectivités du Nord-Finistère, intitulée « Bac man », permet d'illustrer les nouvelles consignes de tri pour tous les habitants : affiches sur l'espace public, spots radios, vidéos sur internet. Les règles de tri sont désormais les mêmes pour tous les finistériens peu importe leur lieu de vie ou de travail.

I UN CENTRE DE TRI TRIGLAZ NOUVELLE GÉNÉRATION

Cette simplification du tri des déchets est rendue possible par la modernisation du centre de tri TRIGLAZ situé à Plouédern. 6,8 millions d'euros ont été investis dans cet équipement pour répondre à ces nouveaux enjeux :

- Trier tous les types d'emballages plastiques,
- Trier jusqu'aux petits déchets aluminiums.

Pour éviter de perturber le travail des trieurs et participer à la réussite de ce projet, il est strictement interdit de mettre des emballages en verre et des ordures ménagères dans les bacs jaune ou colonnes enterrées jaune.

Aussi, les couches, les cotons tiges, les cotons démaquillants, les lingettes et autres produits hygiéniques ainsi que les sacs d'aspirateurs ou encore la litière organique sont à jeter dans les sacs à ordures ménagères.

De plus, éviter l'achat de produits avec des emballages et trier mieux permet de réduire les déchets d'ordures ménagères. Le respect de ces règles simples contribue à agir en faveur de l'environnement pour une gestion plus durable des déchets sur le territoire.



I LE POINT SUR LES CHANTIERS

La Maison des Assistantes Maternelles (MAM) sera terminée pour la fin août.

Une association de 3 assistantes maternelles vont intégrer les locaux à l'automne.



Enrobé
Route du Keff



Plantation des rhododendrons
Route de Ploudiry

I AU FIL DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

I RÉUNION DU 20 AVRIL 2020

Le 20 avril, l'ancien Conseil municipal, a tenu une réunion pour décider de la souscription d'un emprunt de 150 000 € suite aux offres de financement proposées par différents établissements bancaires. Afin de respecter le contexte sanitaire, la réunion a eu lieu, pour une partie des conseillers par visioconférence, et, pour les autres en mairie.

Le maire a expliqué que l'emprunt sera réalisé pour financer les travaux de construction de la Maison des Assistantes Maternelles.

Après analyse des propositions des trois banques (la Banque des Territoires, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel Arkéa), à l'unanimité, le Conseil décide de contracter l'emprunt avec la Banque des Territoires au taux fixe de 0.86 % sur 20 ans, sans frais de dossier.

I RÉUNIONS DES 25 ET 28 MAI 2020

Les réunions du Conseil municipal ont lieu à la salle Pierre Abéguilé afin de respecter les dispositions sanitaires et les distances physiques.

Le Conseil municipal a installé le maire et les 4 adjoints ainsi qu'un conseiller municipal délégué (nominations et attributions des délégations des adjoints pages suivantes).

Il a constitué les commissions et désigné les délégués communaux pour siéger aux instances extérieures (détail pages suivantes).

Le Conseil, à l'unanimité, a alloué une indemnité égale à 10.70 % de l'indice brut de référence au Premier adjoint ; 9 % aux trois autres adjoints et 5.10 % pour le conseiller délégué.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Chantal SOUDON
Maire



Jean-Michel DONVAL
1^{er} adjoint



Jacqueline TOURBOT
2^e adjointe



Mickaël VAILLANT
3^e adjoint



Mickaël THOMAS
Conseiller



Marie POULIQUEN
Conseillère



Rémy JESTIN
Conseiller



Pompilia STOIAN
Conseillère



Thierry PERRONNO
Conseiller



Stéphanie JONCOUR
Conseillère

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AUX ORGANISMES

	Titulaire
Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas (CCPLD)	Chantal SOUDON
Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry (SIPP)	Chantal SOUDON Jean-Michel DONVAL Jacqueline TOURBOT Patrick LAURANS
Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF)	Pascal PERENNOU Mickaël THOMAS
Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère (SIMIF)	Roland LE TOULLEC
Centre National d'Action Sociale (CNAS)	Thierry PERRONNO
Correspondant Défense	Charles BOIS
Référent Sécurité Routière	Thierry PERRONNO
Référent bibliothèque	Pompilia STOIAN
Délégué à l'Ecole primaire St Joseph	Mickaël THOMAS
Référent ERDF	Pascal PERENNOU
CLIC / Epicerie Sociale	Chantal SOUDON
Syndicat du Bassin de l'Elorn	Mickaël VAILLANT
Tourisme / Animation de la CCPLD	Roland LE TOULLEC

LES COMMISSIONS :

1 - Commission des finances - du budget :

Jacqueline TOURBOT – Arihinatou KABA –
Pompilia STOIAN – Rémy JESTIN –
Patrick LAURANS

2 - Commission des travaux (bâtiments, voirie) - affaires économiques

Jean-Michel DONVAL – Patrick LAURANS
– Stéphanie JONCOUR – Pascal PERENNOU –
Charles BOIS – Thierry PERRONNO –
Mickaël THOMAS -

3 - Commission environnement - agriculture

Mickaël VAILLANT – Jean-Michel DONVAL -
Charles BOIS - Pompilia STOIAN – Rémy JESTIN –
Mickaël THOMAS - Pascal PERENNOU

4 - Commission des affaires scolaires – enfance – jeunesse – services à la population :

Jacqueline TOURBOT – Mickaël VAILLANT –
Arihinatou KABA -

5 - Commission du bulletin municipal – communication

Roland LE TOULLEC – Stéphanie JONCOUR –
Rémy JESTIN -

6 - Commission vie associative – animation – sentiers de randonnée

Mickaël VAILLANT - Roland LE TOULLEC –
Pascal PERENNOU – Charles BOIS –
Marie POULIQUEN – Thierry PERRONNO –
Mickaël THOMAS

7 - Commission des affaires sociales

Roland LE TOULLEC - Jacqueline TOURBOT -
Rémy JESTIN

8 - Commission urbanisme

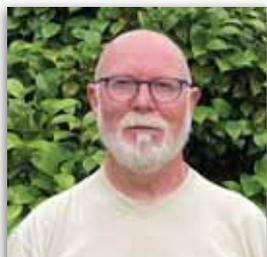
Jean-Michel DONVAL – Stéphanie JONCOUR –
Arihinatou KABA - PERENNOU Pascal –
Charles BOIS –

9 - Commission d'appel d'offres – commission d'achats

Titulaires : Jean-Michel DONVAL -
Stéphanie JONCOUR - Marie POULIQUEN –
Suppléants : Pompilia STOIAN - Rémy JESTIN -
Mickaël THOMAS

10 - Commission de contrôle des listes électorales

Titulaire : Thierry PERRONNO
Suppléant : Roland LE TOULLEC.



Roland LE TOULLEC
4^e adjoint



Patrick LAURANS
Conseiller délégué



Arihinatou KABA
Conseillère



Charles BOIS
Conseiller



Pascal PERENNOU
Conseiller

EXTÉRIEURS :

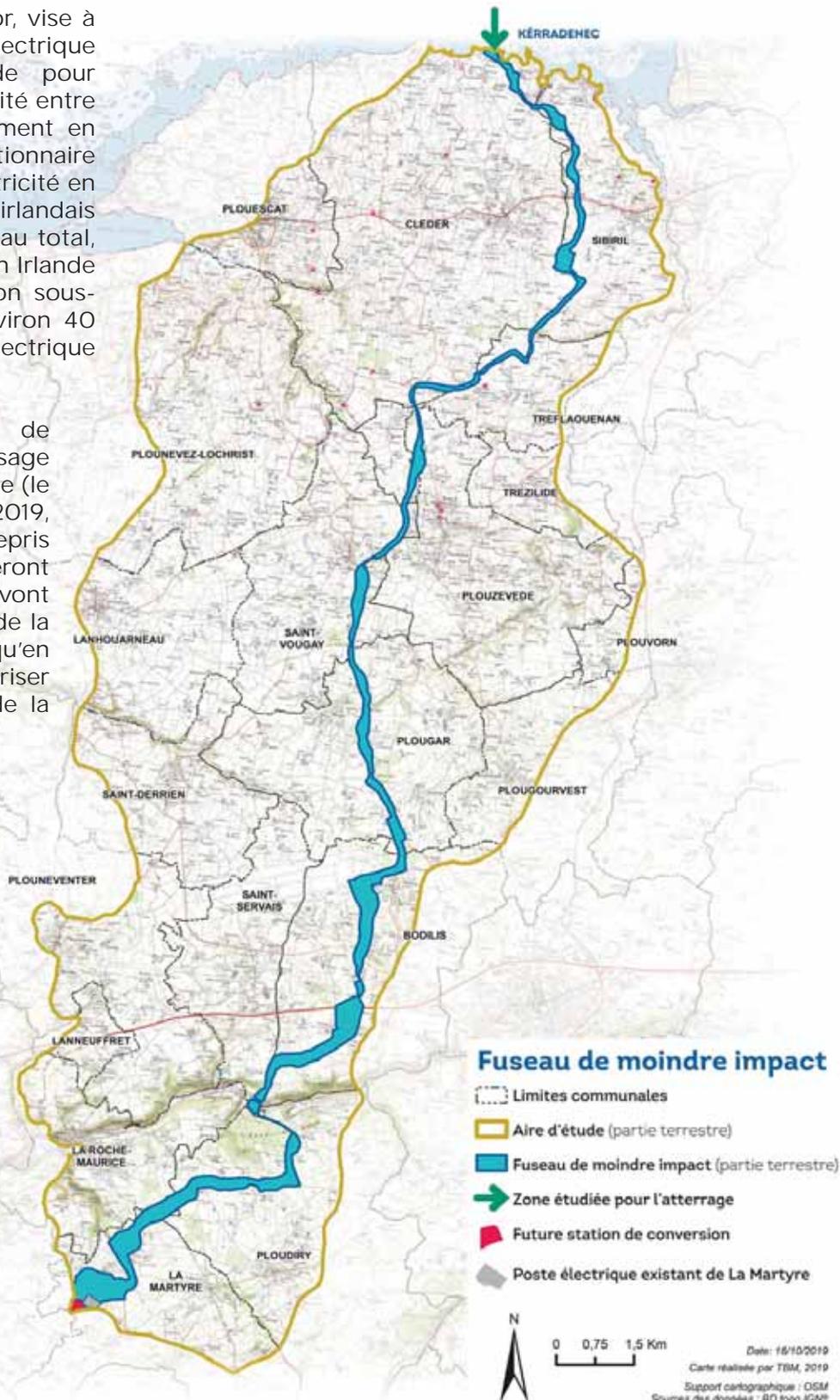
Suppléant
Jean-Michel DONVAL
Arihinatou KABA Charles BOIS
Arihinatou KABA
Rémy JESTIN
Roland LE TOULLEC
Roland LE TOULLEC
Stéphanie JONCOUR
Arihinatou KABA
Marie POULIQUEN
Roland LE TOULLEC
Charles BOIS
Thierry PERRONNO

LIASON ÉLECTRIQUE ENTRE L'IRLANDE ET LA FRANCE : des études techniques menées dans notre commune cet été.

Le projet Celtic Interconnector, vise à créer une interconnexion électrique entre la France et l'Irlande pour permettre l'échange d'électricité entre les deux pays, et plus largement en Europe. Il est porté par RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France, et son homologue irlandais EirGrid. La liaison de 575 km au total, reliera la région Est de Cork en Irlande à la Bretagne avec une liaison sous-marine puis souterraine d'environ 40 km, entre Cléder et le poste électrique de la Martyre.

Après une première étape de validation d'une « bande de passage » de la future liaison souterraine (le fuseau de moindre impact) en 2019, des études techniques ont repris début juin 2020 et se termineront en septembre. Ces études qui vont intervenir le long des 40 km de la future liaison électrique jusqu'en septembre, visent à caractériser le sol pour affiner le tracé de la liaison électrique.

L'entreprise ECR Environnement, mandatée pour mener les études dites « géotechniques », interviendra, à ce titre, sur notre commune durant cette période. Celles-ci prendront la forme principalement de sondages superficiels et de relevés de type « radar ».



Pour toute question vous pouvez contacter RTE à l'adresse mail suivante :

rte-celtic-interconnector@rte-france.com



I BIBLIOTHÈQUE DE LA MARTYRE



C'est avec beaucoup de regrets que nous avons dû fermer la bibliothèque au public pendant les deux mois de confinement. Nos lecteurs n'ont pas eu le temps de s'approvisionner en livres pour satisfaire leurs plaisirs de lectures et se sont parfois retrouvés à court.

Certains ont choisi de bénéficier des ressources numériques de la Bibliothèque du Finistère, qui ont été fortement sollicitées pendant toute cette période.

Le temps de fermeture a été mis à profit pour élaborer un nouveau mode d'utilisation de notre bibliothèque, et depuis quelques jours il est possible de consulter le catalogue de tous les ouvrages disponibles directement en ligne.

Pour cela, il suffit de se connecter au site www.biblio-lamartyre.fr et d'effectuer une recherche par titre de livre, nom d'auteur ou mots-clés.

Après avoir effectué son choix, le lecteur peut réserver en envoyant un mail à l'adresse suivante :

bibliothequedelamartyre@orange.fr

Les livres demandés seront préparés et mis à sa disposition aux horaires d'ouverture de la bibliothèque ou sur rendez-vous pour ceux qui ne veulent pas prendre le risque de se trouver en présence du public.

Pour les adhérents ne disposant pas de connexion, le même service peut être mis en place par téléphone aux heures d'ouverture au public.

A noter que des mesures sanitaires ont été mises en place, telles que la décontamination des ouvrages et leur mise en quarantaine dès leur retour.

Le public a à sa disposition du gel hydro-alcoolique et le port du masque est demandé tant que la situation de l'épidémie le nécessitera. L'accès est également limité à deux personnes au rez-de-chaussée et à deux personnes à l'étage. Il est souhaité que les enfants s'abstiennent de venir dans les locaux.

Découvrez aussi notre nouvelle enseigne ...

Rappel des horaires d'ouverture :

Mercredi de 10h30 à 12h
Jeudi de 16h30 à 17h30
Vendredi de 16h30 à 18h
Dimanche de 10h30 à 12h
Pas de permanence le mardi soir jusqu'en septembre



La fermeture estivale sera effective du 06 juillet au 1^{er} septembre ; cependant, les boîtes à lire restent à votre disposition durant cette période. Bon été à tous !



I GRPP (Groupement des Randonneurs du Plateau de Ploudiry)



Depuis le confinement, toutes les randonnées ont été annulées ainsi que la sortie de fin d'année. Nous n'organiserons pas non plus les balades d'été dans les différentes communes du plateau.

Heureusement cela ne nous empêche pas de se promener en petits groupes ou en solitaire. Nous pensons reprendre les marches en septembre si la situation le permet.

Avis aux amateurs de marche : venez rejoindre notre groupe de randonneurs.

(l'ambiance est bonne et l'esprit s'aère autant que le physique s'améliore). Nous avons une dizaine de guides volontaires et nous évoluons dans une zone de 30 km de rayon.

Nous faisons des marches de 2 heures environ avec 2 groupes de vitesse différente selon le gré des personnes.

Rendez-vous à la rentrée

Contact : 06 78 72 34 71

Le bureau

I ENER'GYM ne vous oublie pas

Depuis le confinement nous sommes interdits d'activités ou en respectant un protocole difficilement applicable. Aujourd'hui, nous prévoyons une reprise des cours en septembre à la Maison du Plateau, sans doute avec des gestes barrières adaptés à l'évolution sanitaire.

La rentrée se fera en douceur, avec son lot de surprises.....

Ener'gym proposera : - 2 cours enfants de 4 ans à 11 ans et - 7 cours adultes par semaine.

Avec une possibilité de découverte de l'activité sur les 2 premiers cours de septembre.

Les cours conviennent à tous les âges et à tous les niveaux, aux hommes comme aux femmes.

Nous progressons à l'écoute de notre corps.

Notre rentrée sera réussie... si nous apportons une amélioration à la communication ;

En effet, elle ne reflète pas l'enthousiasme des animateurs et des bénévoles.

Aussi nous lançons un appel aux petites qui maîtrisent bien internet et les réseaux sociaux, afin d'être plus réactifs et pouvoir répondre au mieux aux souhaits des adhérents.

Les réunions sont peu nombreuses et conviviales.

N'hésitez pas... Rejoignez nous !



Rendez vous à la rentrée Nous seront prêts, Les moniteurs sont motivés.

Contact : tel : 07 83 23 42 24

Sportivement

Le bureau

I HAND-BALL



La saison handball s'est achevée brutalement le 13 mars en raison de la crise sanitaire du Covid-19. La ligue de Bretagne de Handball a officialisé mi-avril les résultats des clubs bretons. Voici les résultats du Ploudiry Sizun Handball.

Les Sénior Filles 1 terminent 2^{ème} du classement Pré-nationale et accède ainsi, pour la première fois de l'histoire du club, à la Nationale 3 pour la saison 2020-2021.

Les Sénior Filles 2, grâce à leur 7^{ème} place, se maintiennent en 1^{ère} Division Territoriale.

Les Sénior Gars terminent 3^{ème} de leur poule en 3^{ème} division.

championnat « Championnes de Bretagne », en terminant les deux championnats, 1^{ères} des deux poules.

Les -13 Filles terminent également 1^{ère} de leur poule en 1^{ère} division.

Les -11 filles terminent 4^{ème} de leur poule en 2^{ème} division.

Et les -11 gars terminent 6^{ème} de leur poule en 1^{ère} division.

Le bureau félicite toutes les joueuses et tous les joueurs, les coaches, les entraîneurs, la mairie de Sizun et le SIPP pour la mise à disposition des salles omnisports et Emmanuel Courteaux pour ces beaux résultats malgré une saison écourtée.

Pour la saison 2020-2021, le club Ploudiry Sizun Handball est à la recherche de joueurs / joueuses pour compléter ses effectifs sur tous les niveaux et de personnes souhaitant s'investir dans le club/bureau. N'hésitez pas à nous contacter par mail pour une prise de contact (ploudiry.sizun.handball@gmail.com).



I TENNIS DE TABLE

Pour la rentrée de septembre, il est possible de se pré-inscrire au tennis de table au Tréhou de l'Amicale Laïque du Plateau: 3 sections: adultes, initiation jeunes de 7 à 9 ans et confirmés au-delà soit en mairie soit à l'adresse mail suivante :

h.hollecou770@laposte.net



I CARNAVAL DE LA LUNE ETOILÉE REPORTÉ FIN AVRIL 2021

Le samedi 18 janvier, les membres du Plateau en Folie se sont réunis à Bot-Guez en présence d'Auguste et Simone pour partager la galette des rois.

Ce même jour, André Yvinec du Carnaval de Landerneau est venu nous rendre visite sur site pour constater l'avancement du char, le respect du cahier des charges et nous remettre la 2^{ème} partie des subventions : 50 e.



Le jeudi 12 mars 2020, quelques jours avant le confinement, Auguste vient superviser les travaux et pose pour la photo avec l'équipe présente.

Dernier tour de vis, dernier clou enfoncé, dernier bout de sisal accroché et le Plateau en Folie se met en sommeil pour une durée indéterminée.

Le char en mode 'confinement'



Le carnaval est reporté fin avril 2021.

Vous pouvez suivre notre actualité sur notre page facebook : Le plateau en folie

Jérôme

I MOT DE LA PAROISSE

Pour le mois de juin, les messes ont eu lieu à l'église de La Martyre, aménagée pour préserver la distanciation physique.

Depuis le confinement, vous pouvez trouver les informations paroissiales dans les églises ouvertes ou sur le site du diocèse de Quimper : diocese-quimper.fr puis taper : « **paroisse Notre Dame du tout remède en Pays de Landerneau** ».

Une permanence est assurée le samedi matin à la Maison Paroissiale : 2A rue de l'enclos à Ploudiry de 10 h 30 à 11 h 30. Téléphone : 02 98 25 12 43

I TI AR VRO Cours de Breton

En septembre, Ti Ar Vro Landerne Daoulaz propose la reprise des cours de breton dans plusieurs communes dont La Martyre.

Plusieurs formules de possibles, plusieurs niveaux de cours du soir, une formule intensive « pevar lamm », des initiations.

Le planning est en préparation, des questions ? Vous voulez vous inscrire ?

Contactez-nous au 09.73.65.35.24

ou par mail degemer@tiarvrolandernedaoulaz.bzh

**ON A TOUS (une bonne)
RAISON D'APPRENDRE
LE BRETON**

Ma zadig karet*

* Mon Papa chéri

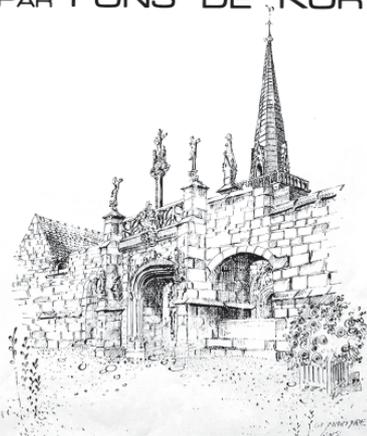
0820 20 23 20
COURS DE BRETON POUR ADULTES

EXPOSITION

UN ENCLOS
ET SON HISTOIRE

“LA MARTYRE”

PAR FONS DE KORT



I ACCUEIL TOURISTIQUE Eté 2020

I Au Point I

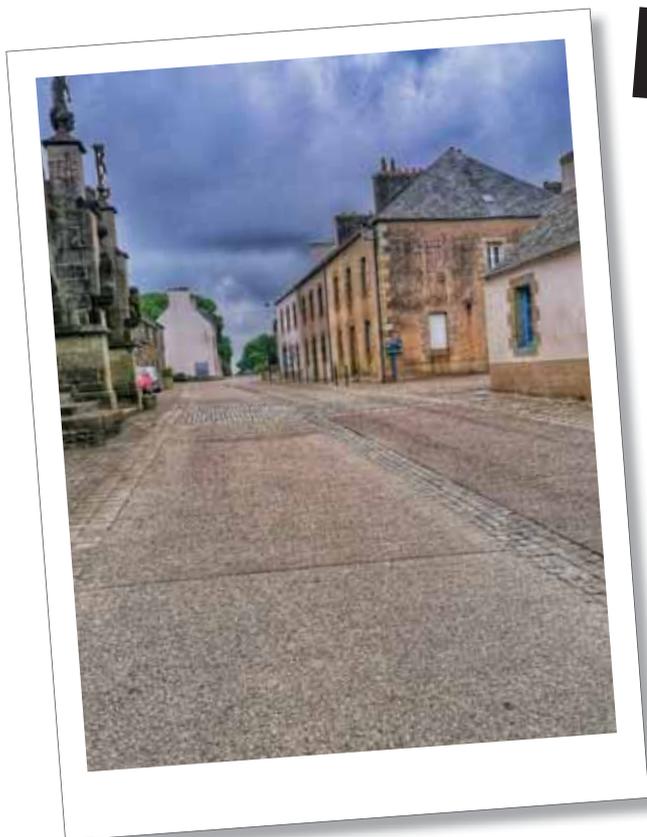
Les guides touristiques vous accueillent le jeudi de 10h00 à 13h00 et le vendredi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

A découvrir ou redécouvrir une exposition de quelques œuvres de Fons de Kort.

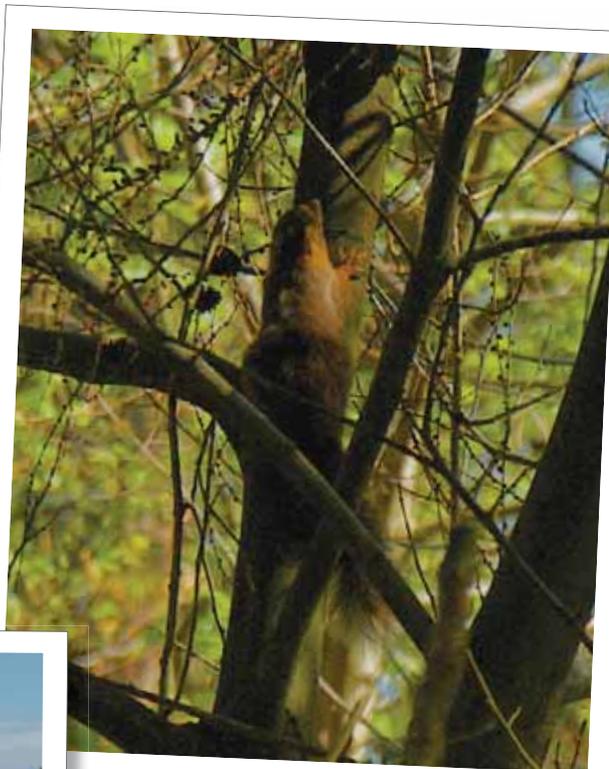
I A l'église

A compter du 13 juillet des visites de l'église et de son enclos sont organisées du lundi au vendredi à 14h30 (durée 1h à 1h1/4).

I EN SE BALADANT À LA MARTYRE, ILS ONT AIMÉ....



Rue St Salomon pendant le confinement
Photo de Léo-Paul Thomas



Au bois noir
Photo de Thierry Quéffelec



Des ruches vers Roudouguenez

Le petit bois près de l'école
Photo de Jacqueline Tourbot



Vos photos sont les bienvenues pour enrichir votre bulletin municipal. Les adresser à mairie@lamartyre.fr

I ARRÊT SUR IMAGES...



Distribution des masques



La solidarité en action : un grand merci aux bénévoles qui ont fabriqué des masques et à ceux qui ont apporté du tissu, de l'élastique



Chasseur ...
de rats de bibliothèque



Lors de leur installation, les nouveaux conseillers municipaux ont rendu hommage aux soldats de la commune morts pour la France